

**2^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
LE MARDI 16 OCTOBRE 2012 – 19 h
POLYVALENTE ROLAND-PÉPIN, CAMPBELLTON**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Jean-Guy Rioux , Roger Boudreau, Anne-Marie Gammon,
Jennifer Knowles, Marc-Alphonse Leclair, Marie-France Maltais,
Mario Pelletier et Gérard Robichaud

Directeur général : Jean-Guy Levesque

Agente de relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

ABSENCES : Marcel Basque, Richard Gallant

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 12, RÉOLUTION 02-03

**Le conseiller Robichaud propose
appuyé de la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvé, tel qu'il a été présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 16
octobre 2012.**

Adoptée

4. Présentation au Conseil

**4.1 Victor Landry, porte-parole du groupe impliqué dans le projet de construction de
l'école Restigouche-Centre**

Monsieur Landry remet au Conseil une lettre dûment signée par les présidences des CPAÉ des écoles Apollo XI, Mgr Melanson, Polyvalente Roland-Pépin et Versant-Nord dans laquelle il demande au Conseil de considérer le projet de construction de l'école Restigouche-Centre comme première priorité d'investissement pour les budgets capitaux.

5. Adoption du compte-rendu de la réunion du 19 septembre 2012

La modification suivante est apportée au compte-rendu de la réunion du 19 septembre 2012 :

- * Au point 7.5, le directeur des services administratifs et financiers agira à titre de personne ressource pour le Comité d'aménagement scolaire et infrastructures et non le directeur général.

MOTION 13, RÉOLUTION 02-05

**Le conseiller Boudreau propose
appuyé du conseiller Robichaud**

**QUE soit accepté, tel qu'il a été modifié, le compte-rendu de la réunion publique du Conseil
d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est du 19 septembre 2012.**

Adoptée

6. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2012

Sans objet.

7. Correspondance

7.1 Correspondance déposée au Conseil

7.1.1 Mouvement acadien des communautés en santé : assemblée générale annuelle

7.2 Suivi à la correspondance

Sans objet.

8. Politiques du Conseil

8.1 Arrimage des politiques

MOTION 14, RÉOLUTION 02-8.1

**Le conseiller Leclair propose
appuyé de la conseillère Knowles**

**QUE soit accepté, tel qu'il a été présenté, le plan de travail portant sur l'arrimage des politiques du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est.**

Adoptée

9. Rapports

9.1 Rapport des comités

9.1.1 Comité sur l'aménagement scolaire et infrastructures

Le conseiller Leclair se retire de la réunion pour raison de conflit d'intérêt.

9.1.1.1 Projets de constructions majeures

Le directeur des services administratifs et financiers présente les détails entourant les deux projets de constructions majeures.

MOTION 15, RÉOLUTION 02-9.1.1.1

Le conseiller Robichaud propose
appuyé de la conseillère Knowles

QUE le Conseil établisse comme priorités en matière de constructions majeures pour 2013-2014 le projet d'isolation de la Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet et le projet de construction d'un centre éducatif communautaire qui accueillerait les élèves de la maternelle à la 8^e année provenant des communautés de Saint-Arthur, Val D'Amours, Atholville, Campbellton et régions avoisinantes tout en priorisant le projet d'isolation de la Polyvalente Louis-Mailloux.

Adoptée (4 pours, 2 contres)

9.1.1.2 Projets d'améliorations immobilières

MOTION 16, RÉOLUTION 02-9.1.1.2

Le conseiller Robichaud propose
appuyé de la conseillère Gammon

QUE soient approuvés, tel qu'ils ont été présentés, les projets d'améliorations immobilières du District scolaire francophone Nord-Est pour l'année 2013-2014.

Adoptée

9.2 Rapport du président

Le président soumet son rapport d'activités pour le mois d'octobre 2012.

MOTION 17, RÉOLUTION 02-9.2

La conseillère Gammon propose
appuyée du conseiller Robichaud

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport du président pour le mois d'octobre 2012.

Adoptée

9.3 Rapport de la direction générale

9.3.1 Salon du livre

Le directeur général informe le Conseil de la participation des élèves au Salon du livre de la Péninsule acadienne. Le souhait du Salon est d'élargir son étendue vers la région Restigouche.

9.3.2 Situation exceptionnelle

Le directeur général tient à féliciter l'ensemble du personnel pour avoir su démontrer leur savoir-faire dans les situations exceptionnelles qui se sont présentées en début de rentrée scolaire.

MOTION 18, RÉOLUTION 02-9.3.2

La conseillère Gammon propose
appuyée du conseiller Boudreau

QUE le rapport de la direction générale, soit approuvé, tel que présenté.

Adoptée

9.4 Rapport de la FCÉNB (*Fédération des conseils d'éducation du N.-B.*)

La conseillère Gammon présente au Conseil les dossiers prioritaires de la fédération établis lors du colloque du 13 octobre dernier.

MOTION 19, RÉOLUTION 02-9.4

La conseillère Gammon propose
appuyée du conseiller Robichaud

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport de la Fédération des conseils d'éducation du N.-B.

Adoptée

9.5 Autres

9.5.1 Prix d'excellence dans l'enseignement : représentants du CÉD

MOTION 20, RÉOLUTION 02-9.5.1

Le conseiller Boudreau propose
appuyé de la conseillère Knowles

QUE les anciens présidents des CÉD des Districts scolaires 5 et 9, messieurs Mario Pelletier (représenté par Anne-Marie Gammon) et Gérard Robichaud, soient désignés représentants du CÉD à la cérémonie de remise des Prix d'excellence dans l'enseignement.

Adoptée

9.5.2 Demande de contribution financière : soirée des retrouvailles

MOTION 21, RÉOLUTION 02-9.5.2

La conseillère Maltais propose
appuyée du conseiller Pelletier

QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est accepte de contribuer 1500 \$ à la soirée de retrouvailles organisée dans le cadre du congrès annuel de la FNCSF.

Adoptée

9.5.3 Biens scolaires en surplus

MOTION 22, RÉOLUTION 02-9.5.3

Le conseiller Robichaud propose
appuyé de la conseillère Gammon

QUE le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est déclare comme biens scolaires en surplus les écoles L'Amitié de Rivière-du-Portage et Le Maillon de Saint-Léolin, et que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en soit dûment informé afin que ces édifices soient transférés au ministère de l'Approvisionnement et Services à compter du 30 novembre 2012.

Adoptée

9.5.4 Réunion de travail du 6 novembre 2012

MOTION 23, RÉOLUTION 02-9.5.4

La conseillère Gammon propose appuyée du conseiller Robichaud

QUE la réunion de travail du CÉD prévue pour le 6 novembre 2012 soit repoussée au 13 novembre.

Adoptée

10. Vérification des politiques du Conseil

Sans objet.

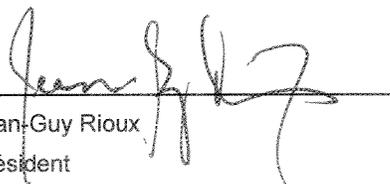
11. Parole au public

Plusieurs personnes présentes à la réunion expriment leur déception relativement aux priorités établies par le Conseil en matière des projets capitaux.

12. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20 h 20.

Jean-Guy Rioux
Président



Jean-Guy Levesque
Directeur général et secrétaire du Conseil

